

et (d) les mêmes renseignements sur les fonctionnaires employés à Ottawa dans la division des terrains miniers et de la branche du Yukon, département de l'Intérieur.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924:—Copie de toute correspondance échangée entre un fonctionnaire quelconque du département de l'Intérieur, et toute correspondance que possède le gouvernement, au sujet de l'indemnité des membres du Conseil du Yukon, cette correspondance remontant au 1er janvier 1922.

161. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Quels sont les noms, grades, fonctions, âges, dates de nomination, et adresses de chacun des employés du Canal de Soulanges, et où chacun est employé.

2. Quels sont les noms des candidats qui ont demandé chacun des postes vacants du service susdit, et qui a recommandé ceux qui ont été nommés à ces postes vacants.

3. Dans quelles localités on a affiché les avis relatifs aux positions remplies depuis janvier 1921.

4. Qui a fait cet affichage.

163. Copie d'un arrêté du Conseil C.P. 611, daté le 12 avril 1924—modifiant les règlements de l'air, 1920, conformément à l'article 4 (3) de la la Loi de la commission de l'air.

164. Réponse à un ordre du Sénat en date du 10 avril 1924, pour la production d'un relevé faisant connaître:—

1. Les noms et grades de tous les officiers employés à Ottawa dans la Royale gendarmerie à cheval du Canada.

2. Les traitements payés à chaque officier.

3. L'état détaillé de toutes les autres allocations accordées à chaque officier.

4. Le nombre d'ordonnances allouées à chaque officier, ou à son service, et si elles sont affectées aux travaux autour des maisons des officiers.

5. Les noms des officiers munis d'automobiles.

6. La marque et genre d'automobiles fournies, et leur prix de revient.

7. Les frais d'entretien de chaque automobile, et si celles-ci sont exclusivement utilisées à titre officiel.

8. Si les familles des officiers se servent de ces automobiles.

Les mêmes renseignements sont demandés pour le département de la Défense nationale.

165. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1924,—Copie de toute la correspondance échangée depuis janvier 1922 entre le département des Affaires des sauvages et M. Ditchborn, représentant du département en Colombie-Britannique, et des membres du parlement ou autres particuliers, relativement à la destitution de C.-A. Cox.

166. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1924,—Relevé montrant:—

1. Si le gouvernement a employé des médecins de l'endroit à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, dans les années 1921, 1922 et 1923, et dans l'affirmative, quels sont leurs noms.

2. Quelle rémunération chacun a reçue.

3. Quels sont les médecins résidents et visiteurs pour 1924.

4. S'il reçoivent des appointements ou honoraires annuels ou pour chaque visite, et combien.

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 mars 1924,—Etat montrant:—

1. Combien de nominations entraînant des appointements de \$3,000 ou plus le gouvernement a faites depuis son arrivée au pouvoir.